

**Motion adoptée
en assemblée générale des personnels
du collège Clemenceau (Mantes-la-jolie),
vendredi 25/01/19**

Dans un contexte de plus en plus difficile pour les personnels de l'Education Nationale (valeur du point d'indice gelée depuis 2010, réintroduction du jour de carence, PPCR ...), les professeurs du collège Clemenceau ont toujours veillé à maintenir **les conditions d'apprentissage les meilleures possibles pour leurs élèves et leur mise au travail, grâce à l'innovation pédagogique et un ancrage des apprentissages en lien avec de nombreux projets**, permettant la réussite de tous : projets de classes, co-interventions multiples dans de nombreuses disciplines, sorties scolaires dans la continuité des enseignements (musées départementaux, château de Versailles pour les 5^e, visites de Paris, sorties au cinéma, théâtre et opéra pour les 3^e), projets inter-degrés ambitieux associant plusieurs disciplines (histoire-géographie-EMC, SVT, arts plastiques, anglais, mathématiques, français) et les écoles du Réseau, culture numérique exigeante avec la gestion d'une flotte de tablettes pour l'ensemble des niveaux de la 6^e à la 3^e, culture scientifique avec manipulation et travaux pratiques, éducation au développement durable avec un collège labellisé niveau 2, fait unique dans les Yvelines, Langues et Cultures de l'Antiquité (latin), section football, acquisition de la maîtrise du savoir-nager, validation du PSC1 pour l'ensemble des élèves de 3^e du collège, fait rare dans un collège, ateliers théâtre et cultures du monde, dispositifs « devoirs faits », D'COL, tutorat.

Or, **le projet de DHG** qui nous a été présenté le mardi 22/01/19 (suppression de 75,5 heures postes, c'est-à-dire de presque quatre postes d'enseignants, et de 43,9 heures supplémentaires annualisées) **détruira ces conditions d'apprentissage favorables et pénalisera lourdement nos élèves de REP+** au collège et dans leur scolarité future. En effet, ces suppressions d'heures entraînent les effectifs suivants : **25,7 élèves par classe en 6^e, 26,7 élèves par classe en 5^e, 29,7 élèves par classe en 4^e et 30 élèves par classe en 3^e**, ce qui empêcherait la poursuite des projets et dispositifs mis en place et pourtant inscrits dans le projet d'établissement et qui font désormais partis de la culture de l'établissement (débat philosophiques, développement durable, numérique), et serait désastreux en termes de climat scolaire, d'ambiance de travail dans chaque classe, de suivi individualisé des élèves... La DHG prévoit une marge de 72 heures que les professeurs doivent répartir selon leurs priorités. **Nous serions donc forcés de choisir entre créer des classes pour diminuer les effectifs ou maintenir les dédoublements de classes ou poursuivre les projets...** La communauté éducative de Clemenceau refuse d'avoir à faire ce choix dans l'intérêt des élèves.

Nous ne voulons pas d'une seconde heure supplémentaire imposée ; nous voulons maintenir les efforts d'innovation pédagogique mis en place et le fait d'apprendre autrement et différemment pour nos élèves de REP +, en associant, comme ce qui se fait actuellement, tous les collègues en poste, titulaires, contractuels, BMP, TZR. Nous exigeons ainsi, dans l'intérêt des élèves, **de récupérer les 75h et les HSA qui nous ont été enlevées**. Nous estimons qu'un collège REP +, compte tenu des difficultés avérées (violences, harcèlement, difficultés sociales...) doit bénéficier du maximum de moyens pour encadrer au mieux les élèves et assurer leur suivi individuel et

